

- 25 février 2019 -

**Lettre mensuelle aux membres et amis  
de la Confrérie Royale**



***"Ceux qui sont au Christ ont crucifié la chair avec ses vices et ses concupiscences"***

(Gal. V, 24)

Lundi 25 février 2019,  
Anniversaire de l'exécution de Jean-Nicolas Stofflet  
à Angers (25 février 1796).

Du fait du péché originel, l'homme a perdu l'empire de l'esprit sur son corps, sur ses propres sens, sur sa chair : de là découlent toutes les mauvaises tendances qui nous poussent vers ce qui est bas, vers ce qui est défendu par la sainte loi de Dieu, vers ce qui peut nous conduire à notre perte éternelle. Saint Paul lui-même en faisait l'humble aveu : *"Je sais que le bien n'habite pas en moi, c'est-à-dire en ma chair (...). Ainsi le bien que je veux, je ne le fais point ; mais le mal que je ne veux pas, je le fais"* (Rom. VII, 18-19). Cependant, il nous faut être certain que Dieu Notre-Seigneur, qui veut ardemment notre salut et nous l'a prouvé en envoyant Son Fils en ce monde afin de S'y offrir en sacrifice pour notre rédemption, nous donne toutes les grâces pour vaincre nos mauvaises inclinations.

Mais, ainsi que l'exprime magnifiquement Saint Augustin, *"Celui qui t'a créé sans toi, ne te sauvera pas sans toi !"* : si la grâce nous est donnée, elle doit rencontrer notre propre consentement et notre collaboration volontaire. A la grâce toute puissante de Dieu, mais infiniment respectueuse de notre liberté, doit correspondre notre effort. Et notre effort doit précisément consister dans la pratique de la mortification volontaire : *"Ceux qui sont au Christ ont crucifié la chair avec ses vices et ses concupiscences"* (Gal. V, 24).

La mortification corporelle n'a pas pour but d'imposer au corps gênes et privations pour le plaisir de le faire souffrir, mais pour le discipliner et vaincre toutes ses

tendances désordonnées qui s'opposent à la vie de la grâce. Saint Paul nous en avertit avec force : *"Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si, par l'Esprit, vous mortifiez les œuvres de la chair, vous vivrez"* (Rom. VIII, 13).

Il s'agit donc de mettre un frein et de juguler nos inclinations au mal afin de prévenir les chutes ; il s'agit d'émonder les rameaux inutiles ou nuisibles pour éviter les déviations ; il s'agit de diriger fermement vers le bien des forces qui, laissées à leur propre mouvement, nous conduiraient au péché. Ainsi, la mortification corporelle, qui n'est jamais une fin en elle-même et qui n'est pas non plus l'élément principal de la vie chrétienne, doit cependant y occuper une place fondamentale. La fin ultime sera toujours la perfection de la charité surnaturelle, mais dans les moyens mis en œuvre pour y parvenir la mortification corporelle demeure un moyen indispensable sans lequel la vie selon l'esprit n'est pas possible : *"Si vous ne faites pas pénitence, vous périrez tous"* (Luc XIII, 5) nous a dit Notre-Seigneur Lui-même sans détour. Personne ne peut échapper à cette loi de notre condition terrestre, de notre condition chrétienne, sans risquer de voir se fermer l'accès au salut éternel et à la sainteté. Saint Paul, qui avait tant enduré et souffert pour Notre-Seigneur, ne s'en estimait pas dispensé et, dans l'épître que l'Eglise nous a donné à entendre le dimanche de la Septuagésime, il le rappelle avec énergie : *"Je traite durement mon corps et je le tiens en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé !"* (1 Cor. IX, 27).

Chers membres de la **Confrérie Royale**, chers amis et sympathisants de la cause légitimiste, ce serait une illusion profonde et une erreur funeste que de s'imaginer pouvoir faire quelque chose de véritablement profitable au Royaume de France et à son Souverain légitime en dehors des voies que Notre-Seigneur et Ses saints apôtres nous ont si clairement indiquées, en dehors des voies de la pénitence ! Chers membres de la **Confrérie Royale**, chers amis et sympathisants de la cause légitimiste, ce serait une illusion profonde et une erreur funeste que de penser que la restauration des desseins de Dieu sur la France pourra s'accomplir sans des efforts toujours plus généreux pour tendre à la perfection, pour se sanctifier, pour correspondre toujours plus exactement - chacun - à la grâce de Dieu Notre-Seigneur, et donc sans embrasser avec une générosité toujours plus grande les voies de la pénitence et de la mortification volontaire !

Nous sommes aujourd'hui à huit jours de l'entrée en Carême. Ce temps de pénitence, institué par les saints apôtres et qui nous est prescrit par la Sainte Eglise, doit être un temps de pénitence personnelle, en rapport avec notre propre combat spirituel, en correspondance avec nos nécessités individuelles dans

notre chemin de sanctification et de correspondance à la grâce, bien sûr ! Mais *"toute âme qui s'élève élève le monde"* (Elisabeth Leseur) et il nous faut donc avoir une conscience suraigüe que nos combats personnels ont un impact sur l'ensemble du Corps mystique de Notre-Seigneur qu'est la Sainte Eglise, ont un impact sur l'ensemble du Corps mystique du Royaume de France - le Royaume de Dieu en France par la royauté très chrétienne que Dieu Lui-même a voulue - pour lequel nous combattons avec les armes de la pénitence et de la mortification.

Au-delà donc de la nécessité de travailler plus intensément à notre amendement et à notre sanctification, ne perdons jamais de vue que, par nos engagements dans cette petite milice spirituelle pour le Roi et la France, notre Carême et nos mortifications sont des actes de chouannerie contre la révolution diabolique, des faits d'armes contre l'occupant qui désole et ravage la terre des Lys depuis plus de deux siècles, des batailles qui sont livrées pour le triomphe du *"Christ qui aime les Francs"* (cf. prologue de la loi salique) et de son lieu-tenant en terre, aujourd'hui Sa Majesté le Roi Louis XX.

En face de tels enjeux, qui d'entre vous, rechignera à se montrer toujours plus généreux et plus persévérant dans les pénitences et les mortifications quadragésimales ?

Point n'est besoin de développer davantage. C'est maintenant à chacun d'entre vous de voir, honnêtement, en conscience en face du saint Crucifix et des Lys outragés depuis trop longtemps, quelles résolutions il va prendre... et surtout **tenir**, pendant la sainte quarantaine qui vient.

En union de combat et d'espérance,  
dans le Cœur de Jésus et Marie.

Frère Maximilien-Marie du Sacré-Cœur,  
prieur



### Nota

Pour aider votre réflexion et le choix de vos résolutions de Carême, il ne sera peut-être pas inutile de relire ces textes :

- Petit catéchisme sur le carême et la pénitence > [ici](#)
- Rappel des observances originelles du carême > [ici](#)

Et certains d'entre vous souhaiteront peut-être aussi s'abonner aux méditations quotidiennes que - comme chaque année - je propose pendant le saint temps du carême, voir > [ici](#)